

NUMÉROS UTILES

LA MONTAGNE

RÉDACTION, 50 boulevard Vercingétorix, 43100 Brioude, tél. 04.71.50.44.00 ; fax : 04.71.50.44.05 ; adresse e-mail : brioude@centrefrance.com. ABONNEMENTS, tél. 0.800.96.00.30 (service et appel gratuits). CENTRE FRANCE PUBLI-CITÉ, tél. 04.71.50.44.00, 50 bd Vercingétorix.

URGENCES

SECOURS D'URGENCE, tél. 15. POMPIERS, tél. 18. AMBULANCES, de 20 heures à 8 heures : tél. 15.

GENDARMERIE, tél. 04.71.74.92.77.

SERVICES DE GARDE

MÉDECIN, de 20 heures à 8 heures : tél. 04.71.04.33.33. CENTRE HOSPITALIER, 2, rue Michel-de-L'hospital, tél. 04.71.50.99.99 (standard), 04.71.50.98.00 (urgences). SOS AMITIÉ, tél. 04.73.37.37.37. EMEDIS, tél. 09.72.67.50.43. GRDF, tél. 0800.47.33.33. ABAUTOIR, tél. 04.71.74.98.46.

SERVICES

MAIRIE, 2, place Lafayette. Accueil de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Tél. 04.71.74.56.00.

SOUS-PRÉFECTURE, Rue du 14-Juillet. Accueil de 8 h 15 à 12 h 15. Tél. 04.71.50.81.81.

SERVICE DE SOINS À DOMICILE

Tél. 04.71.50.86.11. PLANNING FAMILIAL, Espace Entr'Aides, 4 bd Victor-Hugo. Tél. 04.71.74.93.57. Consultations au centre de planification de l'hôpital les mardis de 14 à 17 heures, sur rendez-vous, au 04.71.50.98.65. CURE, tél. 04.71.50.07.78. HALTE-GARDERIE, tél. 04.71.50.17.57. MISSION LOCALE, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, tél. 04.71.74.94.33. GARE SNCF, tél. 36.35. SERVICE DES EAUX, ouvert de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30,

tél. 04.71.50.02.73. ABAUTOIR, de 6 à 14 heures, tél. 04.71.50.01.12. DÉCHETTERIE, tél. 04.71.74.95.51. Ouvert de 8 à 18 heures. SPA, tél. 04.71.74.95.72.

CINÉMA

LE PARIS, Venom, à 21 heures.

MÉDIATHÈQUE

2, place Lafayette (04.71.74.56.05). De 15 à 19 heures.

L'AQUABULLE

Chemin de Lachoud (04.71.50.84.00). De 11 h 30 à 14 heures et de 16 h 30 à 20 heures.

LE P'TIT JULIEN

... et le mystérieux article de Télérama

Depuis plusieurs semaines déjà, le P'tit Julien entend parler d'un article publié par l'hebdomadaire Télérama sur l'exposition Chagall, du coq à l'âne. Celui-ci semblait vanter les mérites du rendez-vous proposé dans le bâtiment restauré de l'Hôtel du Doyenné. Il aurait même, aux dires de certains, attiré nombre de visiteurs. Oui mais voilà : le P'tit Julien, qui aimerait lire cet article, n'arrive pas à mettre la main dessus. Ni en version papier, ni sur le site de l'hebdomadaire. Si quelqu'un sait où trouver ce mystérieux reportage, le P'tit Julien est preneur !

Brioude → Vivre sa ville

DÉCHETS ■ Le Sictom Issoire Brioude veut commencer dès aujourd'hui à éliminer les biodéchets des bacs gris

Le compostage sourit aux audacieux

Obligatoire en 2023, la séparation des biodéchets du reste des ordures passe par la mise en place du compostage de quartier. Quelques communes se lancent déjà dans l'aventure.

Pomme Labrousse

pomme.labrousse@centrefrance.com

« C'est nouveau, ça peut faire peur mais on va y aller et on va réussir ! » Il y avait un peu du coach prêt à disputer une finale de coupe du monde et un peu du Barack Obama lançant son célèbre « yes, we can », vendredi soir, dans les mots du directeur du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sictom) Issoire-Brioude (*). Il faut dire que le Sictom n'a pas le choix. En 2023, il sera interdit de collecter les biodéchets avec le reste des ordures ménagères qui se retrouvent, d'Issoire à Brioude, dans ce que chacun appelle « le bac gris ».

Une vingtaine de communes aventurières

Mais comme ce changement d'habitudes ne se fera pas en un claquement de doigt, le syndicat passe déjà à l'action. Le compostage individuel étant une pratique établie, il s'agit maintenant de passer à l'habitat collectif et de mettre en place, dans les communes volontaires, des composteurs de quartier. Une petite vingtaine de municipi-



BIODÉCHETS. Comme ici à Bromont-Lamothe (Puy-de-Dôme), des composteurs de quartier vont voir le jour, dès cette année, sur le territoire du Sictom Issoire-Brioude. PHOTO D'ILLUSTRATION

palités se sont déjà manifestées, dont seulement une de Haute-Loire (Vieille-Brioude). « À Saint-Germain-Lembron, on a démarré il y a deux semaines et le composteur est déjà rempli à 20 % », se réjouit Pierre Feltz, travailleur indépendant qui s'est mis au service du Sictom pour cette nouvelle « croisade ». « Je suis certain que ça va marcher, assure le président du syndicat, Claude Massebaëuf. Il faut y aller au fur et à mesure, forts de la réussite dans les premiers quartiers. » Dans sa commune, Parent, le compostage collectif démarrera cet automne.

En sortant ces biodéchets du bac gris pour les laisser se dégrader sur place, le Sictom ne se contente pas de respecter la loi. « Dans nos ordures ménagères, il y a entre 36 et 47 % de biodéchets. Cela représente 86 kilos par an et par habitant. » Un volume qui, s'il est composté, n'aura plus besoin d'être transporté et incinéré. Autant d'économies en perspectives, donc. Composter 2.000 tonnes de déchets revient ainsi à économiser 200.000 €. L'objectif du syndicat est d'arriver à 300 sites de compostage collectif d'ici à 2025.

Dans le même temps, le syndicat forme ses troupes, pour faire passer les agents de la collecte classique, dont les circuits seront encore réétudiés en 2019, vers le compostage. « On crée de nouveaux métiers. » ■

(* Le syndicat regroupe 160 communes du sud du Puy-de-Dôme et de l'ouest de la Haute-Loire.

WEB

Cet article vous a intéressé ? Retrouvez plus d'infos sur les questions que vous vous posez à propos du compostage de quartier sur www.lamontagne.fr

VITE LU

Le chagrin et le tri ne font pas bon ménage. Les agents du Sictom ont « un gros souci » avec les bacs gris implantés aux abords des cimetières. « On a du terreau et de la terre dans les bacs, a dénoncé Serge Batisse. On collecte de la terre, qu'on achemine à l'incinération, c'est quand même incroyable ! Il faudra qu'on trouve une solution. »

Au revoir La Taupe. Le Sictom a réussi sa négociation avec le Valrom concernant la gestion de cet ancien centre d'enfouissement. « Cela nous coûtait entre 30.000 et 50.000 euros par an. Nous allons céder au Valrom cette charge financière, par souci d'équité », s'est réjoui Claude Massebaëuf.

Objectifs, objectifs. En 2011, en signant un contrat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le Sictom a reçu des subventions, en échange d'une baisse de 7 % du volume des déchets produits sur son territoire. Pour 2018-2020, le nouveau contrat prévoit de réduire de 10 % le volume de déchets ménagers et associés et de passer à un taux de valorisation des matériaux de 46 à 55 %, en échange d'une enveloppe de plus de 200.000 euros.

Juste au cas où... Une étude précise sur la faisabilité de la mise en place de la redevance incitative va être lancée. Elle est financée à 50 % par l'Ademe « Cela ne nous engage à rien, a promis Claude Massebaëuf. Mais si cela devient obligatoire, on sera prêt. »

Le sujet des déchetteries a suscité un débat animé, vendredi

Le thème des déchetteries n'était pas à l'ordre du jour mais s'est invité lors de l'assemblée générale du syndicat, vendredi soir, dans les questions diverses.

Il a ainsi été question de la récupération des objets mis au rebut. « Soyons clairs, c'est du vol », a rappelé le directeur du Sictom, Serge Batisse. Les tentatives de récupération, comme elles sont empêchées par le personnel des déchetteries, finissent parfois en affrontement. « On a un agent qui s'est fait caillasser sa voiture. On a mis des caméras. On signale à la gendarmerie les dégradations de clôture... On n'a pas de solu-



GISEMENT. Il a des amateurs. PHOTO D'ILLUSTRATION STEPHANIE PARA

tion, déplore Serge Batisse. Sans compter que c'est un gisement qui disparaît et qui serait une recette pour le syndicat... »

La proposition de la première adjointe de Brioude, Marie-Christine Degui, de suivre l'exemple d'Angers avec sa « déchetterie libre-service, agencée comme un supermarché où certains viennent jeter, d'autres récupérer » n'a pas convaincu l'assemblée.

Et Paulhaguet ?

Autre sujet épineux, le projet de construction d'une déchetterie à Paulhaguet, dans les cartons depuis des années, qui ne passe toujours pas à la phase de

réalisation. « On a les moyens de la faire, a rappelé le directeur. On a les 40.000 euros de l'étude et les 550.000 euros des travaux. C'est vous, les membres de l'assemblée qui avez décidé de faire cette déchetterie et vous avez inscrit ces sommes au budget. » Mais, pour une fois, ce n'est pas faute de moyens si le projet traîne. « Le président de la communauté de communes des Rives du Haut-Allier, Gérard Beaud, nous a demandé de différer ce projet car ils lancent une étude globale sur la gestion des déchets dans leur territoire », a expliqué le président Claude Massebaëuf. « On de-

mande cette déchetterie et c'est dommage qu'on recule », s'est agacé le maire de Saint-Georges-d'Aurac, Alain Garnier.

Les élus du territoire concerné ont cependant demandé des précisions sur l'impact qu'aurait la création d'une déchetterie à Paulhaguet sur les heures d'ouverture de celle de Langeac. « À Brioude, il y a 216 passages par jour pour deux agents en poste ; à Brassac, c'est 229. À Langeac, on est à 77 passages... explique Serge Batisse. On s'interroge sur les amplitudes horaires parce que l'on va veiller à faire des économies, mais sans pénaliser le service. » ■